

SÉANCE ordinaire

LE 10 mars 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 10 mars 2014, à 19 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louissette Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoit Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

140310.072 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ORDRE DU JOUR

1. PRIÈRE - OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Appui – Soutien du service ferroviaire en Gaspésie;
 - 4.3 O.M.H. de Chandler – Nomination au sein du C.A. ;
 - 4.4 Fonds d'aide aux interventions régionales (P5200-FAR-0255(13-14-155)) Confirmation de la participation financière de la ville de Chandler ;
 - 4.5 Adhésion – Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ;
 - 4.6 Signataire – Programme Véloce II – Volet 2 Développement Route verte et ses embranchements ;
 - 4.7 Signataire - Demande d'aide financière – Fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ;
 - 4.8 Recommandation de paiement final – Vachon & Roy architectes – Honoraires professionnels –Salle de spectacles de Chandler;
 - 4.9 Demande d'assistance financière – Fête nationale du Québec 2014 ;
 - 4.10 Demande de dérogation mineure - Marge avant – Madame Lucie Grenier ;
 - 4.11 Demande de dérogation mineure – Superficie – Madame Lucie Grenier ;
 - 4.12 Développement résidentiel rue Bellevue – Compensation relative aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels
 - 4.13 Comité local de la coopérative jeunesse de services 2014 – Nomination d'un membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.073 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 février 2014 et de la séance extraordinaire du 26 février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.074 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de décembre 2013 représentant pour le journal des achats un montant 380 564.23 \$ et de 18 568.25 \$ pour le journal des achats en lot et les comptes à payer du mois de février 2014 représentant pour le journal des achats un montant de 527 980.30 \$ et de 77 755.24 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.075 APPUI – SOUTIEN DU SERVICE FERROVIAIRE EN GASPÉSIE

ATTENDU QUE les services de transport ferroviaire de passagers et de marchandises sont essentiels pour le développement économique et social de la Gaspésie;

ATTENDU QUE le déplacement de personnes et de marchandises par voie ferrée constitue le moyen de transport le plus écologique, et qu'il appuie donc les engagements et les objectifs visant à réduire l'utilisation des combustibles fossiles et les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux international, national, provincial et local;

ATTENDU QUE le transport ferroviaire des passagers est un service fondamental qui permet à de nombreuses personnes d'avoir accès à des services de santé et services sociaux centralisés et que la réduction ou l'élimination de ces services créera des obstacles pour certaines personnes d'avoir accès à ces services;

ATTENDU QUE les obstacles pour obtenir des services de santé et services sociaux essentiels nuiront de façon disproportionnée aux membres les plus vulnérables de la société : les personnes âgées et les personnes qui ont un revenu fixe;

ATTENDU QUE les analyses des coûts démontrent que la construction et l'entretien de voies ferroviaires coûtent beaucoup moins cher que la construction et l'entretien de routes;

ATTENDU QUE les déplacements en train sont beaucoup plus sûrs

et sécuritaires que les déplacements en automobile;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral du Canada n'a pas investi adéquatement dans le transport ferroviaire des passagers, ce qui va à l'encontre des politiques publiques mises en œuvre dans la plupart des autres pays occidentaux;

ATTENDU QUE l'investissement inadéquat au budget de Via Rail a entraîné une réduction importante des services (nombre de jours de déplacement disponibles, fermeture de stations et résiliation de contrats), ce qui a eu comme résultat une réduction du nombre de passagers;

Sur proposition, dûment appuyée, il est résolu que la Ville de Chandler exhorte le gouvernement fédéral du Canada à réinvestir dans le transport ferroviaire des passagers, et établir une stratégie de transport;

La Ville de Chandler exhorte également que le gouvernement fédéral du Canada investisse dès maintenant dans le réseau ferroviaire de la Gaspésie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.076 O.M.H. DE CHANDLER – NOMINATION AU SEIN DU C.A.

ATTENDU QUE le mandat de monsieur Raymond Lancup comme administrateur au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Chandler prendra fin le en mars 2014;

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Benoît Cayouette et unanimement résolu que ce Conseil accepte de reconduire le mandat de monsieur Raymond Lancup comme administrateur au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Chandler pour une période de trois (3) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.077 FONDS D'AIDE AUX INTERVENTIONS RÉGIONALES (P5200-FAR-0255 (13-14-55)) - CONFIRMATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'approuver la contribution financière de 7 744 \$ de la Ville de

Chandler dans le cadre du projet « Fonds d'aide aux interventions régionales (P5200-FAR-0255 (13-14-155)). Il est également résolu d'autoriser madame Louise Langlois, maire, à signer pour et au nom de la ville de Chandler le protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.078 ADHÉSION – UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu ce qui suit :

QUE la Ville de Chandler adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-îles-de-la-Madeleine et qu'elle s'engage à verser une somme de 360 \$, sans taxes, représentant le coût de la cotisation annuelle;

QUE la Ville de Chandler délègue Louise Meunier et Luc Legresley pour la représenter à l'assemblée générale de l'unité régionale loisir et sport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.079 SIGNATAIRE – PROGRAMME VÉLOCE II – VOLET 2 DÉVELOPPEMENT ROUTE VERTE ET SES EMBRANCHEMENTS

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu d'autoriser monsieur Yvan Whittom, agent de développement à signer, pour et au nom de la ville, la demande de subvention déposée dans le cadre du programme véloce II – Volet 2 – Développement Route verte et ses embranchements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.080 SIGNATAIRE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES RÉGIONALES GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu que monsieur Yvan Whittom soit autorisé à formuler, pour et au nom de la Ville de Chandler, une demande d'aide financière dans le cadre du fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-îles-de-la-Madeleine pour l'agrandissement du bureau d'accueil touristique et l'aménagement d'un stationnement pouvant recevoir les véhicules récréatifs et les véhicules remorquant des roulettes.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la ville tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.081 RECOMMANDATION DE PAIEMENT FINAL – VACHON & ROY ARCHITECTES HONORAIRES PROFESSIONNELS – SALLE DE SPECTACLES DE CHANDLER

Suite à la recommandation de paiement datée du 26 février 2014 de monsieur André Fortin, ingénieur, firme Dessau Progest, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'autoriser le paiement final de la somme de 75 302.81 \$, plus taxes applicables, à Vachon & Roy architectes pour l'ensemble des factures d'honoraires ci-dessous énumérées dans le cadre du projet « Salle de spectacles de Chandler » :

Numéro de la facture	Montant	Paiement réalisé Ville	Paiement recommandé Dessau	Solde
3730-2	35 314.88 \$	31 118.21 \$	33 787.28 \$	2 669.08 \$
3731-3	96 368.00 \$		55 067.20 \$	55 067.20 \$
3898-3	21 653.00 \$		-	
3899-4	12 988.32 \$		5 083.69 \$	5 083.69 \$
3989-11	18 139.71 \$		12 482.84 \$	12 482.84 \$
			TOTAL	75 302.81 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.082 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu que madame Louise Meunier, coordonnatrice culturelle, soit autorisée à formuler, pour et au nom de la ville de Chandler, une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et des Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.083 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - MARGE AVANT MADAME LUCIE GRENIER

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'approuver la demande de dérogation mineure telle que déposée par madame Lucie Grenier, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), résolution numéro 14-U-09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.084 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – SUPERFICIE MADAME LUCIE GRENIER

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'approuver la demande de dérogation mineure telle que déposée par madame Lucie Grenier, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), résolution numéro 14-U-10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140310.085 DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL RUE BELLEVUE
COMPENSATION RELATIVE AUX PARCS, TERRAINS DE JEUX ET
ESPACES NATURELS**

CONSIDÉRANT le développement résidentiel de la rue Bellevue ;

CONSIDÉRANT que le règlement relatif au lotissement (numéro 2006-L-001) stipule que lors de toute rénovation cadastrale, le propriétaire doit, comme condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale et selon le choix du Conseil, fournir une compensation;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que ce Conseil fait le choix que le propriétaire cède gratuitement un terrain d'une superficie équivalente à 5% du terrain compris dans le plan relatif à l'opération cadastrale et situé à un endroit qui, de l'avis du Conseil, convient à l'établissement d'un parc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140310.086 COMITÉ LOCAL DE LA COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES
2014 - NOMINATION**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu que ce Conseil accepte la nomination de monsieur Luc Legresley à titre de membre du Comité local de la coopérative jeunesse de services 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140310.087 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Denis Pelchat propose la levée de l'assemblée à 20 h 55.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier